

### Une équipe au service de la nature

Des **spécialistes** sont mobilisés pour accomplir ces missions sur l'ensemble du territoire bourguignon. Notre équipe de salariés, d'administrateurs et d'experts scientifiques, s'appuie sur une assise citoyenne constituée par près de 750 adhérents et bénévoles.



Vous avez un projet? Une question? Contactez-nous!

Étudions ensemble comment nous pouvons vous accompagner dans vos actions pour la préservation de la biodiversité.

Notre équipe est répartie sur l'ensemble du territoire bourquignon. Contactez l'antenne de votre département.



Chemin du Moulin des étangs 21600 Fénav Tél. 03 80 79 25 99 www.cen-bourgogne.fr

### • En Côte-d'Or

Chemin du Moulin des étangs - 21 600 Fénay Tél. 03 80 79 25 99

#### • Dans l'Yonne

Adresse temporaire: Espace Victor Hugo 10 avenue Victor Hugo - 89200 Avallon Tél. 03 45 02 76 17

### • En Saône-et-Loire

Pont Seille - 71 290 La Truchère Tél. 03 85 51 35 79

### • Dans la Nièvre, à Decize

13 rue Marguerite Monnot - 58300 Decize Tél. 03 45 82 93 07

### • Dans la Nièvre, à La Charité-sur-Loire

44 rue du Puits Charles 58400 La Charité-sur-Loire Tél. 03 86 60 78 25

### Rejoignez-nous!

En tant qu'acteurs de proximité, vous avez la possibilité d'agir à nos côtés. Votre première pierre à l'édifice ? Votre adhésion!



Les actions que nous menons sont permises grâce au soutien et à la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi qu'à la collaboration de différents partenaires. Nous bénéficions d'aides publiques pour assurer l'accompagnement des collectivités au quotidien mais aussi de fonds privés dans le cadre de partenariats.

























### Pourquoi inscrire le patrimoine naturel au cœur des projets de votre collectivité?

La nature est essentielle à nos sociétés humaines, nous offrant une multitude de «services» dont nous dépendons : production de ressources, régulation du cycle de l'eau (épuration, lutte contre les inondations et la sécheresse) et du climat, source de bien-être, etc. Elle est aussi un support d'activités économiques, de l'agriculture au tourisme, et contribue ainsi à la qualité et à l'attractivité d'un territoire.

### Un patrimoine naturel remarquable à préserver ? Nous pouvons vous aider!

Pour cela, nous proposons des **partenariats fondés sur des engagements réciproques équilibrés**. La nature et la durée de nos collaborations sont adaptées au cas par cas en fonction des besoins, des objectifs et des enjeux du site naturel concerné.

Dans le cadre de ces partenariats formalisés, nous sommes à vos côtés pour :

 Vous informer sur les enjeux liés au patrimoine naturel

et la sauvegarde de la biodiversité sur votre territoire communal.

• Vous garantir un accompagnement

pour la préservation durable des milieux naturels remarquables sur votre territoire et leur valorisation notamment sur la thématique des **milieux humides** et

des **milieux humides** e des **pelouses calcaires**.

## • Faciliter la mobilisation de moyens

financiers et techniques

nécessaires à la préservation
de vos espaces naturels.

Une centaine de collectivités locales nous font confiance chaque année, pourquoi pas vous?



autour de vos projets, par notre capacité d'**expertise**, de **conseil**, de **formation** et de **concertation**.

 Mettre en œuvre des actions de préservation valorisant l'économie de votre territoire

en faisant par exemple appel à des **entreprises et agriculteurs locaux**, en **formant des jeunes** et en développant l'**offre touristique**.

### Des élus témoignent

Claude PAGNOTTA, Maire de Monthélie (21)

Petite commune au grand patrimoine naturel, **nous** souhaitons aller de l'avant pour la préservation de la faune et de la flore locales pour les générations

futures mais aussi pour les habitants. C'est donc avec plaisir que nous avons accueilli en 2021 le troupeau du Conservatoire de Bourgogne sur nos pelouses calcaires.

Jean-Marc DUMONT, Maire d'Uchon (71) de 2014 à 2020

Le site des Rochers du Carnaval, lieu exceptionnel, appartient à une vingtaine de personnes selon un mode de propriété complexe et ancien. Cela ne favorisait pas l'entretien de cet

espace. La proposition du Conservatoire de Bourgogne de prendre en main la gestion du site a donc été la bienvenue et permet une mise en valeur cohérente.

Jany SIMÉON, Vice-Président de la Communauté de communes Haut Nivernais - Val d'Yonne

Afin de mener à bien la construction d'un plan d'actions pour la préservation des pelouses calcicoles de la région de Clamecy, classées en site Natura 2000, la Communauté de communes du Haut Nivernais - Val d'Yonne s'est

rapprochée du Conservatoire de Bourgogne pour bénéficier de ses compétences et conseils.

C'est donc en partenariat que nous poursuivons aujourd'hui cette aventure.

# Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : qui sommes nous ?

Depuis plus de 35 ans, nous œuvrons pour préserver et mettre en valeur les milieux naturels remarquables. Le rôle de notre association Loi 1901, à but non lucratif et déclarée d'intérêt général, est officiellement reconnu par l'État et la Région au travers d'un agrément et soutenu par de nombreux partenaires publics et privés.

Nos principales missions sont de :

• Connaître le patrimoine naturel

par des **études scientifiques** pour adapter notre intervention sur les sites que nous gérons.

### • Gérer les milieux naturels

par des techniques de restauration et d'entretien respectueuses de la biodiversité, en privilégiant les partenariats avec des agriculteurs locaux. • Près de 200 sites gérés sur 6 200 ha (pelouses calcaires, marais, prairies, etc.) dont

et 1 régionale • 2 900 000 € de budget annuel

3 réserves naturelles nationales

• 40 salariés

• Protéger les milieux naturels, la faune et la flore menacées

> en accompagnant les collectivités dans l'**acquisition de terrains**, en achetant en propre ou **en signant des contrats** avec des propriétaires publics et privés.

> > Animer et accompagner des projets de territoire

en lien avec les politiques publiques relatives à la biodiversité (Natura 2000, réserves naturelles, Espaces naturels sensibles, etc.), l'eau et l'agriculture, mais aussi l'élaboration de documents d'urbanisme

 Sensibiliser à la préservation de la nature

au travers de nos publications, en utilisant des sites comme supports d'activités pédagogiques et de sentiers de découverte.

### Les valeurs et spécificités qui font notre force

- Notre travail sur le terrain avec un fort ancrage erritorial
- Notre démarche basée sur le **partenariat**, la **concertation**, le **dialogue** et la **conciliation des usages**
- Notre vision dynamique de la préservation du patrimoine naturel et la recherche d'un équilibre entre nature et activités humaines
- Nos modes d'action reposant sur des **démarches et expertises scientifiques et techniques** dans différentes disciplines (écologie, foncier, pédagogie, etc.)
- Notre **aptitude à mettre en œuvre des outils fonciers variés** (acquisition, bail emphytéotique, etc.) pour préserver les sites naturels sur le long terme



Le Conservatoire de Bourgogne fait partie du **réseau national des Conservatoires d'espaces naturels**. Cela nous permet d'échanger avec les autres membres, de mutualiser les moyens et de partager des retours d'expérience afin de **renforcer et améliorer notre action sur le terrain**.